Parapente au collège

publié le 29/05/2010

Les 8 élèves de l'UPI du collège vont participer à une journée découverte du parapente vendredi 4 juin 2010. Dans le cadre d'un projet élaboré par Sylvie Cousin et Laurent Merle, ces jeunes vont s'envoler au-dessus de la plaine poitevine en parapente biplace.

« Nous voulons juste permettre à ces élèves de vivre une expérience nouvelle, si possible forte et enrichissante dans une dimension (l'air) qu'ils ne connaissent pas. S'il nous est possible le temps du projet de leur permettre d'oublier leur handicap, de leur redonner confiance en eux, de leur procurer du plaisir, alors nous aurons réussi notre mission ! »

Pour mener à bien une telle aventure, il a fallu convaincre le chef d'établissement et les parents qui ont réagi positivement et enfin les jeunes dont la première réaction a été un mélange d'excitation et d'appréhension. Les enseignants ont pris le temps de leur montrer que le parapente pouvait être une activité très enrichissante qui allait leur faire vivre des moments forts en émotion, où les mots « solidarité » et « confiance mutuelle » prendraient du sens. Ils leur ont expliqué combien il était important d'être sensible au milieu naturel, de l'observer pour mieux y déceler les indices des fameux courants ascendants (l'énergie des pilotes de vol libre).
C'est ce qu'ils ont pu découvrir par eux-même au cours d'une première séance de « gonflage » au collège au cours de laquelle ils ont pris contact avec le matériel.

Ce projet n'aurait pu être élaboré sans la participation de partenaires. Ainsi le club poitevin des Pitroux (affilié à la Fédération Française de Vol Libre) va assurer la partie logistique et technique. Le Comité Départementale de Vol Libre de la Vienne est aussi impliqué dans cette aventure.

Mais au fait comment peut-on faire du parapente dans une région sans relief ?
Et bien la région Poitou-Charentes offre de fabuleuses possibilités pour le vol libre, notamment pour de très grands vols de distance. Ces vols sont réalisés avec un treuil à dévidoir pour décoller, sorte de bobine de câble fixée sur un véhicule. Le treuil permet de tracter le parapente et de l'élever dans les airs à une altitude variable qui peut atteindre les 600m (selon les conditions météo).
C'est de cette manière que le vendredi 4 juin prochain (ou le 11 juin selon les conditions météorologiques) nos 8 jeunes découvriront la plaine vue du ciel !

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.